

À QUI S'ADRESSE LE RÉSEAU SENS ?



→ aux enfants sourds âgés de 0 à 6 ans

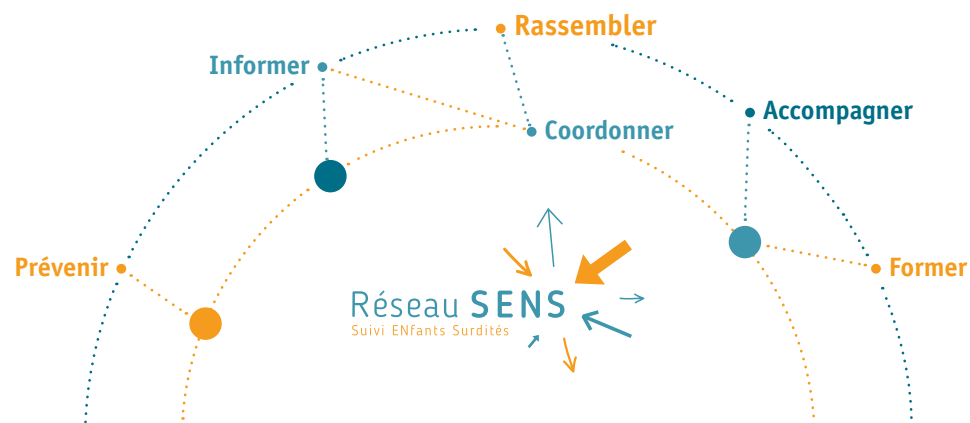


→ habitant en Région Rhône-Alpes



→ aux professionnels de santé libéraux accompagnant des enfants sourds

LES MISSIONS DU RÉSEAU



L'ÉQUIPE DU RÉSEAU

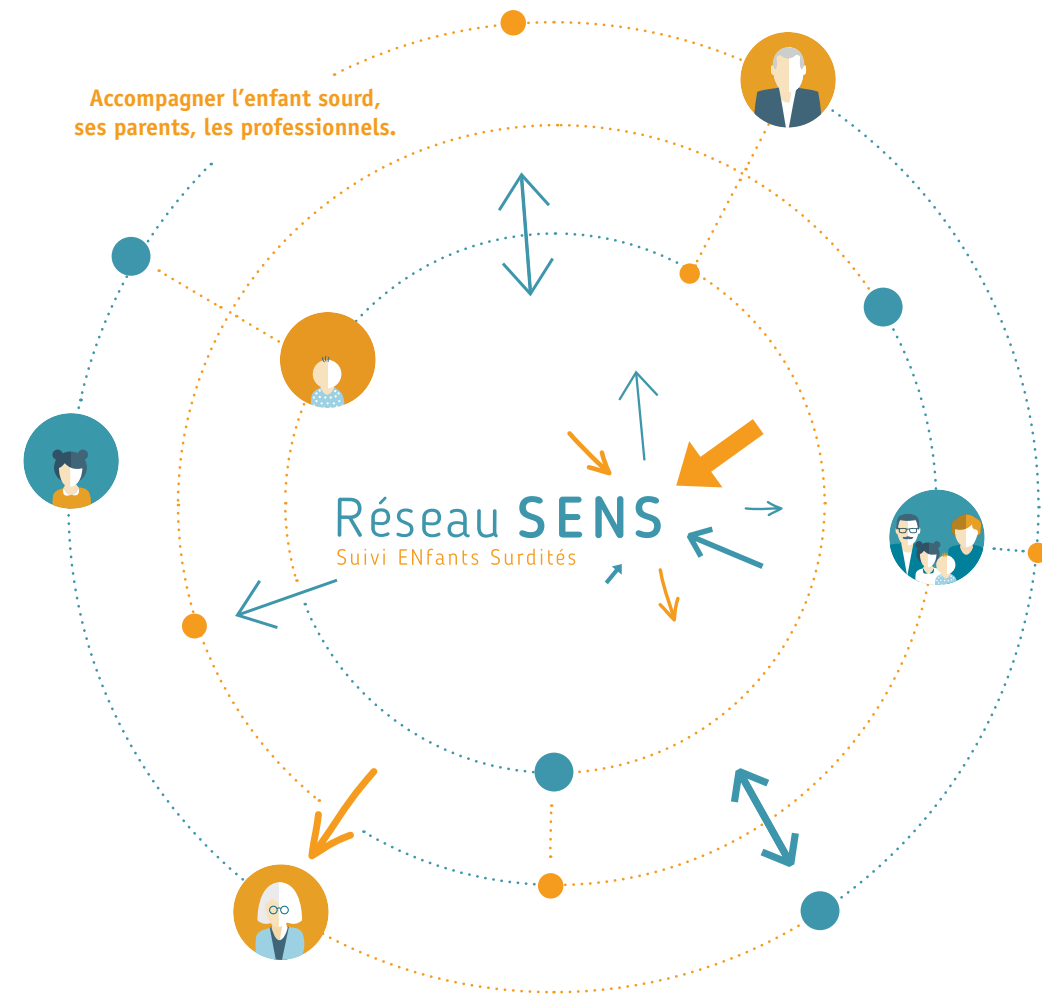
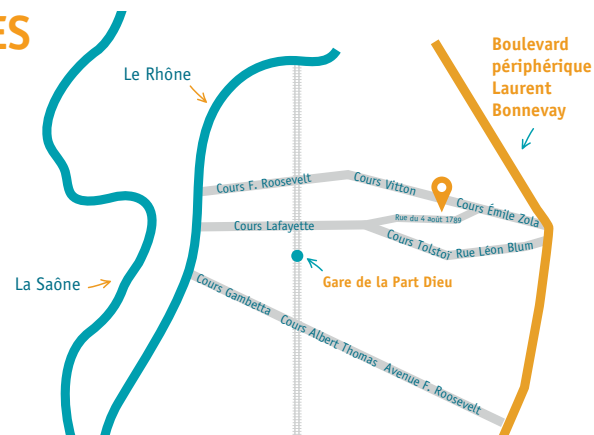
- Une secrétaire
- Une coordinatrice
- Une psychologue

- Une assistante sociale
- Une psychomotricienne

NOS COORDONNÉES

RÉSEAU SENS
CAMSP DA

158 rue du 4 août 1789
69 100 VILLEURBANNE
Tél. 04 78 37 53 54
reseau**sens**@les**pep**69.org
www.camsp-pep69.org



LE RÉSEAU SENS, L'ENFANT ET SA FAMILLE

NOTRE RÔLE

- Favoriser la qualité des soins, leur ajustement aux besoins de l'enfant, au plus proche de son domicile.
- Rencontrer et échanger avec d'autres enfants sourds et d'autres parents.
- Soutenir l'enfant sourd dans tous les aspects de son développement.

POUR METTRE EN PLACE LE SUIVI DE VOTRE ENFANT

Contactez le secrétariat par téléphone ou par mail, une rencontre vous sera proposée avec la coordinatrice et la psychologue du Réseau.

📞 Secrétariat: 04 78 37 53 54

@ Mail: reseausens@lespep69.org

LE RÉSEAU SENS, COMMENT ÇA MARCHE?



1

Le professionnel de santé ou la famille prend contact.

2

Nous étudions la demande et les besoins de la famille et réalisons si nécessaire des bilans complémentaires.

3

Nous vous proposons ensuite un accompagnement personnalisé:

3.1

Temps de rencontres et d'échanges pour les enfants et leur famille.

3.2

Réunions de concertation pluridisciplinaire réunissant la famille et les professionnels autour du projet d'accompagnement.

4

L'enfant quitte le Réseau une fois les 6 ans atteints ou en concertation avec la famille. Il bénéficie alors d'une aide à l'orientation.

LE RÉSEAU SENS & LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

NOTRE RÔLE

- Faciliter les liens entre professionnels au service d'une vision globale de l'enfant.
- Répondre aux questions spécifiques sur la surdité.
- Offrir des ressources pour soutenir les pratiques professionnelles (informations, formations, temps de concertation pluridisciplinaire...)

QUI PEUT ADHÉRER?

kinésithérapeutes Hôpital ... MÉDECINS
.... CAMSP polyvalents AUDIOPROTHÉSISTES SPÉCIALISTES ergothérapeutes
.... PSYCHOLOGUES MÉDECINS GÉNÉRALISTES PMI ORTHOPHONISTES CMPE (Centre Médico Psychologique
Enfant et Adolescent)
..... PSYCHOMOTRICIENS
..... pédiatres

POUR NOUS REJOINDRE

Contactez le secrétariat du Réseau.